

Décision

Générale

colonial

Décision n° 785 16 aout 1951

n° 785 16

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO
n° 10 du 01/09/1951

Date de publication
16 août 1951

Date du numéro
1 septembre 1951

TEXTE INTÉGRAL

Est libéré du service actif pour raisons de santé, le garde-cercle Houmed Adaoua, caporal, Mle 53, p. c. du 16 août 1951. Ce garde-cercle, totalisant 2 ans 6 mois et 3 jours de service, a droit à une indemnité de licenciement de deux mois de solde nette.